



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3352

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du réseau d'assainissement de la Commune de Givors par la société Lyonnaise des eaux France - Exercice 2011

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguët, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagonne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3352**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du réseau d'assainissement de la Commune de Givors par la société Lyonnaise des eaux France - Exercice 2011**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation des réseaux d'assainissement de la Commune de Givors a été confiée à la Société de distribution d'eau intercommunale (SDEI) par contrat de délégation de service public (affermage) pour une durée de 10 ans à compter du 5 février 2005.

A la suite de l'adhésion de Givors à la Communauté urbaine de Lyon, celle-ci s'est substituée à cette dernière depuis le 1er janvier 2007. Ces contrats ont ensuite été transférés à la société Lyonnaise des eaux France par fusion-absorption de la SDEI le 1er juillet 2011.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2011, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution des délégations de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités de l'exercice 2011 :

Indicateurs d'activités	2009	2010	2011	Variation 2010-2011	
				En %	tendance
abonnés	6 136	6 173	6 242	+ 1,1 %	↗
volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	846	819	784	- 4,3 %	↘

En ce qui concerne les données financières, la redevance unique d'assainissement a été mise en place à compter du 1er janvier 2007.

Indicateurs financiers (en k€)	2009	2010	2011	Variation 2010-2011	
				En %	tendance
produits (1)	306	298	381,74	+ 28 %	↗
charges	339	317	371	+ 17,0 %	↗
résultat	- 32	- 19	0	-	↗

(1) hors part SYSEG.

Il convient de préciser que l'activité ne comprend que la collecte des effluents. Le transport et le traitement sont confiés au Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (SYSEG). Ainsi, une partie des produits perçus par le délégataire (75 %) sont reversés au SYSEG.

Au niveau de l'activité, le linéaire de réseau curé est en baisse après la forte activité en 2010 dû aux épisodes pluvieux de juin 2010.

Au vu de la faible surface financière des contrats, les données financières sont fortement dépendantes de faible variation d'activité. La hausse des charges est en partie due à une hausse des charges réparties. Par ailleurs, la hausse des produits et d'une partie des charges est due à l'augmentation de la perception et du reversement des produits perçus pour le compte d'organismes publics.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 16 octobre 2012. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 16 octobre 2012, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2011 produit par la société Lyonnaise des eaux France au titre de la délégation de service public du réseau d'assainissement de la Commune de Givors.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.